

Codification PON FSE 2014/2020

Libellé

Axe	1	Accompagner vers l'emploi des DE et les inactifs, soutenir les mobilités professionnelles et développer l'entrepreneuriat
Objectif spécifique	1.10.1.1	Augmenter le nbre de jeunes de - de 25 ans participant à des actions de prévention du décrochage scolaire
	1.8.1.1	Augmenter le nbre de participants DE ou inactifs accompagnés, en ciblant les jeunes, notamment les - qualifiés, les séniors, les chômeurs récurrents ou en activité réduite et leurs parents étant ou ayant en congé parental et/ou bénéficiaires ou ayant été bénéficiaires d'un CLCA
	1.8.3.1	Augmenter le nbre de créateurs et repreneurs accompagnés
	1.8.7.1	Expérimenter de nouveaux types de services à destination des DE et des entreprises
	1.8.7.2	Augmenter le nbre de conseillers formés aux nouveaux services et modalités d'accompagnement, pour améliorer leur expertise sur le fonctionnement du marché du travail
Axe	2	Anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels
Objectif spécifique	2.8.5.1	Améliorer la gestion de l'emploi et des compétences en appuyant les démarches d'anticipation et de gestion des mutations
	2.8.5.2	Mobiliser les entreprises, notamment les PME et les branches pour développer l'égalité salariale et professionnelle Hommes/Femmes
	2.8.5.3	Former les actifs occupés qui bénéficient le - de la formation en particulier, les - qualifiés, les femmes et les séniors
	2.8.5.5	Développer l'emploi, via la gestion des compétences, dans les bassins d'emploi touchés par les restructurations pour les entreprises non couvertes par les conventions de revitalisation
	2.8.6.1	Mettre en place des actions de gestion des âges en entreprises visant, notamment, à améliorer les conditions de travail des séniors
Axe	3	Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion (= chefs de file CG + PLIE)
Objectif spécifique	3.9.1.1	Augmenter le nbre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne (prise en compte des freins sociaux et mis en activité pour des publics très éloignés de l'emploi)
	3.9.1.2	Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion
	3.9.1.3	Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire (ESS)
Axe	4	Assistance technique
Objectif spécifique	4.0.0.1	Piloter, coordonner, animer, évaluer le programme opérationnel et appuyer sa mise en œuvre
	4.0.0.2	Communiquer sur les actions susceptibles de faire l'objet d'un cofinancement FSE, valoriser et faire connaître les bonnes pratiques et initiatives exemplaires et novatrices et les résultats et l'impact des expérimentations conduites

Thématique au titre des lignes de partage avec le CR:

- 1/Prévention et lutte contre le décrochage scolaire
- 2/Entrepreneuriat: création/reprise d'activité
- 3/Formation des salariés
- 4/Politique de la ville
- 4/IEJ